

H2 - LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE : LES EMPREINTES GRECQUES ET ROMAINES

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Frise chronologique : « La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines »

Doc. vidéoprojeté : « L'empire athénien au V^{ème} siècle avant J.-C. »

Doc. vidéoprojeté : « L'Empire romain à la mort d'Octave Auguste (14 après J.-C.) »

- L'Acropole surplombant Athènes et le Colisée dans le cœur historique de Rome sont deux monuments emblématiques de l'Antiquité grecque et romaine : l'un est un ensemble de temples dédiés à Athéna alors que l'autre est un amphithéâtre destiné à des spectacles.
- Athènes est une **cité** (territoire comprenant une ville et des campagnes environnantes, sur lequel s'exerce une autorité politique) de petite taille, située à l'Est de la Grèce continentale. C'est une **démocratie** (régime dans lequel les citoyens ont le pouvoir). Au V^{ème} siècle avant J.-C., Athènes étend son influence politique, militaire, économique et culturelle sur d'autres cités grecques.
- L' **Empire** (régime fondé sur le pouvoir d'un seul homme, qui se transmet de manière héréditaire) romain est un territoire immense qui se trouve sur tout le pourtour de la mer Méditerranée. Il est fondé en 27 avant J.-C. L'influence romaine est diffusée par les conquêtes militaires, par le brassage entre la culture romaine et les cultures locales et par la diffusion du christianisme.
- **Problématique : Comment se fait-il que la démocratie athénienne et l'Empire romain, apparus dans l'Antiquité, soient encore des modèles politiques et culturels influents de nos jours ?**

I. L'empreinte athénienne en mer Méditerranée

A. La naissance de la démocratie et de l'impérialisme

Doc. vidéoprojeté : « Le fonctionnement de la démocratie athénienne »

Doc. 4 page 29 : « Le tirage au sort, procédure garantissant l'égalité des citoyens »

Doc. vidéoprojeté : « Les instruments de la démocratie »

- La cité d'Athènes est fondée vers 700 avant J.-C. mais le *démos* (peuple) n'a aucun rôle politique à cette époque-là. En **508-507 avant J.-C.** , **Clisthène** réforme le système politique athénien en instaurant l' **isonomie** (égalité de tous les citoyens devant la loi) et en créant la *Boulè* (conseil de 500 membres tirés au sort parmi les citoyens). C'est de cette époque que date la naissance de la démocratie athénienne. L'*Ecclésia* (assemblée du peuple qui vote les lois) et l'Héliée (tribunal qui juge les infractions à la loi) sont accessibles à tous les citoyens (hommes libres, fils de citoyens de plus de 18 ans, quelle que soit leur richesse). L' **ostracisme** (vote de l'*Ecclésia* visant à bannir un citoyen jugé dangereux pour la démocratie) est alors instauré.

Doc. vidéoprojeté : « L'Empire athénien au V^{ème} siècle avant J.-C. »

Doc. vidéoprojeté : « Le soubassement du temple du phoros sur l'île de Délos »

- Athènes joue un rôle décisif pour arrêter les invasions de l'Empire perse contre le monde grec. En **490 avant J.-C.** , les hoplites (soldats à pied) athénienne sortent vainqueurs lors de la **bataille de Marathon** ; en **480 avant J.-C.** , la flotte athénienne triomphe de la flotte perse lors de la **bataille navale de Salamine** . En **478 avant J.-C.** , Athènes profite de son prestige militaire pour créer la **ligue de Délos** (alliance militaire entre les cités grecques de la mer Égée et de l'Asie mineure dont elle prend la tête). Le centre de cette alliance est le temple du phoros, au sein du sanctuaire d'Apollon sur l'île de Délos, dans lequel est entreposé l'impôt (*phoros*) versé par les cités grecques alliées à Athènes et destiné à financer une flotte commune contre les Perses.

B. Au V^{ème} siècle avant J.-C., l'âge d'or d'Athènes

Point de passage et d'ouverture 1 : Périclès et la démocratie athénienne

Doc. vidéoprojeté : « Périclès, tout puissant dans la démocratie ? »

Doc. 5 page 31 : « Une utilisation contestée du trésor de la ligue »

Consigne : Présentez les documents puis analysez-les afin de faire une biographie de Périclès et afin de montrer que son action politique est ambiguë.

Point méthode : Présenter un document en histoire

- identifier la nature exacte du document
- mentionner la source du document
- présenter l'auteur en quelques lignes
- donner sa date d'élaboration et présenter le contexte
- résumer en quelques lignes le contenu du document

- Les documents peuvent être présentés dans le tableau ci-dessous :

	Document vidéoprojeté 1	Document vidéoprojeté 2
Nature	Des extraits d'une biographie de Périclès	
Source	<i>Vie de Périclès</i> , une biographie	
Auteur	Plutarque, philosophe romain né en Grèce (province romaine)	
Date et contexte	Au II ^{ème} siècle après J.-C., lors de l'âge d'or de l'Empire romain, des siècles après la mort de Périclès et la fin de la démocratie athénienne	
Contenu	Façon dont Périclès gouverne Athènes	Critique de la domination athénienne

- Les documents peuvent être analyser dans le tableau ci-dessous :

Citations	Explications
1. Une biographie de Périclès	
<p><u>Dans le document 1</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « le gouvernement de Périclès » (ligne 1) - « homme d'État » (ligne 3) <p><u>Dans le document 2</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « toutes les décisions politiques de Périclès » (ligne 3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Périclès, issu de l'aristocratie athénienne, domine la vie politique d'Athènes de 461 à 429 avant J.-C. Il est élu stratège (chef militaire de la cité) quinze fois d'affilée de 443 à 429 avant J.-C. C'est le moment de l'apogée de la démocratie athénienne.
2. Une action politique ambiguë	
<p><u>Dans le document 1</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Périclès distribua au peuple de l'argent pour assister aux spectacles, pour siéger dans les tribunaux et d'autres salaires divers » (lignes 7-8) - « Périclès fit bannir Cimon, par la voie de l'ostracisme » (lignes 11-12) <p><u>Dans le document 2</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « elle voit qu'avec les monnaies qu'elle a fournies sous la contrainte pour faire la guerre, nous couvrons d'or et de parure notre cité » (lignes 10-11) - « Il s'est attiré les insultes de tous, pour avoir transporté de Délos à Athènes le bien commun de tous les Grecs » (lignes 5-6) - « vous ne devez aucun compte de ces sommes aux alliés » (lignes 11-12) 	<ul style="list-style-type: none"> - Périclès crée le misthos (rémunération des citoyens occupant une fonction publique). Pour limiter les dépenses, une loi limite les accès à la citoyenneté en 451 avant J.-C. : seuls les hommes nés d'un père citoyen et d'une mère fille de citoyen sont citoyens. - Cimon est le concurrent de Périclès, écarté par l'ostracisme (vote de l'<i>Ecclésia</i> visant à bannir un citoyen jugé dangereux) en 461. - En 454 avant J.-C., Périclès décide le transfert du trésor de la ligue de Délos à Athènes : avec, il finance la reconstruction de l'Acropole, incendié par les Perses. - Des cités se rebellent contre la domination athénienne (révolte de Samos en 440-439 avant J.-C.) mais elles sont réprimées : maintien de l'impôt (<i>phoros</i>), destruction de sa flotte et présence de troupes athéniennes.

C. Les faiblesses de la puissance et de la démocratie

Doc. 1 page 32 : « La crise oligarchique de 411 avant J.-C. et le retour de la démocratie »
Doc. vidéoprojeté : « La destruction des Longs murs (404 avant J.-C.) »

- De 431 à 404 avant J.-C., Athènes affronte sa grande rivale, Sparte, lors de la **guerre du Péloponnèse**. Elle en sort vaincue en 404 avant J.-C et les Longs murs qui relient Athènes au port du Pirée sont détruits. Les opposants de la démocratie attribuent cette défaite au régime athénien : la démocratie est donc brièvement renversée à deux reprises en 411 et 404-403 avant J.-C. avec le soutien de Sparte : elle est remplacée par une **oligarchie** (régime dans lequel un petit groupe, les plus riches, détiennent le pouvoir). Elle est rétablie en 403 avant J.-C., mais la dissolution de la ligue de Délos en 404 avant J.-C. ne permet plus à Athènes de compter sur le tribut versé par les cités alliées pour assurer son rayonnement et financer sa démocratie.

Doc. vidéoprojeté : « Athènes face à la menace macédonienne »
Doc. vidéoprojeté : « Athènes et son empire maritime »

- Au milieu du IV^{ème} siècle avant J.-C., la Macédoine, un royaume au Nord de la Grèce dirigé par **Philippe II** (le père d'Alexandre le Grand) menace l'indépendance des cités grecques. En dépit de leur résistance commune, les Grecs sont vaincus par les Macédoniens lors de la **bataille de Chéronée** en 338 avant J.-C. En 322 avant J.-C., la démocratie athénienne est définitivement abolie : une garnison macédonienne s'installe au Pirée et une oligarchie est instaurée.

II. L’empreinte romaine en mer Méditerranée

A. Au I^{er} siècle avant J.-C., de la République à l’Empire

Doc. vidéoprojeté : « Les institutions de la République romaine »

Doc. vidéoprojeté : « Les conquêtes romaines sous la République (300-27 avant J.-C.) »

Doc. vidéoprojeté : « L’ascension politique d’Auguste »

• Dès le II^{ème} siècle avant J.-C., la République (régime politique de Rome de 509 à 27 avant J.-C. où la « chose publique », la *res publica*, est gouvernée par le Sénat au nom du peuple) traverse de graves crises. L’expansion territoriale déstabilise un régime créé à l’origine pour une cité. En 70 avant J.-C., la citoyenneté romaine est accordée à tous les hommes libres de l’Italie, conquise par Rome : le nombre de citoyens romains passe de 400 000 à 1 million. Les conquêtes romaines accroissent la richesse et le prestige de généraux qui se disputent le pouvoir, comme Marc Antoine et Octave : en 31 avant J.-C., lors de la bataille navale d’Actium, Marc Antoine est vaincu par Octave, qui devient par conséquent le seul dirigeant politique de Rome.

Point de passage et d’ouverture 2 : Le principat d’Auguste et la naissance de l’Empire romain

Doc. 1 page 36 : « Auguste en imperator »

Doc. vidéoprojeté : « Pièces en or (*aureus*) d’Octave (28 avant J.-C.) »

Doc. vidéoprojeté : « La monnaie au service de la propagande impériale »

Consigne : Comparez les documents pour montrer les nouveaux titres et pouvoirs qu’Octave s’attribue en laissant croire que la République n’a pas totalement disparu.

• En 27 avant J.-C., Octave fonde alors un nouveau régime politique : le Principat (régime fondé par Auguste qui prend le titre de *Princeps*, le « Premier »), aussi appelé Empire (régime monarchique qui succède à la République ; dont le nom vient d’*imperium* désignant le pouvoir de commandement des hauts magistrats et d’*imperator* désignant le surnom donné au général victorieux). Octave concentre tous les pouvoirs et reçoit le titre divin d’*Augustus* (d’où le fait qu’on se souvient de lui sous le nom d’Auguste, qui est un titre religieux et non pas un prénom). Il veut apparaître comme le restaurateur de la paix et de la République : les institutions républicaines, comme le Sénat, conservent donc une existence théorique. Cela n’empêche pas Auguste d’organiser sa succession en faveur de son fils adoptif, Tibère.

	Statue d’Octave	Pièces en or	Pièces en argent
Nouveaux titres et nouveaux pouvoirs d’Octave	- la cuirasse représente les victoires militaires d’Octave donc son pouvoir militaire - le pouvoir de commandement est aussi représenté par le sceptre qu’il tient dans sa main gauche.	- sur l’avvers, Octave est représenté avec la couronne de lauriers, réservé aux généraux victorieux : ce symbole désigne son pouvoir militaire.	- sur l’avvers, Octave est représenté avec une couronne de lauriers (pouvoir militaire) et entouré des titres de <i>Caesar</i> (titre politique : le chef de l’État) et <i>Augustus</i> (titre religieux il a été divinisé).
Éléments montrant que la République n’a pas disparu	- la statue d’Octave lève la main droite, un geste qui accompagne l’ <i>adlocutio</i> , c’est-à-dire la prise de parole du chef devant l’armée ou le peuple. Il s’agit d’une tradition de la République, qui a été reprise sous le Principat.	- sur le revers, Octave est représenté assis sur un siège curule, réservé aux hauts magistrats de la République romaine. - on lit aussi la phrase : « <i>Leges et iura Populo Romano Restitut</i> » (il a restauré les lois et les droits du peuple romain)	- sur le revers, on lit les lettres « SPQR » pour « <i>Senatus Populusque Romanus</i> » (« Le Sénat et le Peuple romain », référence à l’époque de la République romaine) - on voit aussi un char tiré par quatre chevaux (pouvoir militaire)

B. L'organisation territoriale d'un immense empire

Doc. 5 page 37 : « L'organisation de l'Empire à la fin du règne d'Auguste »

Doc. vidéoprojeté : « Le mur d'Hadrien, un mur à visée défensive »

• Dans l'Empire, l'Italie a un statut à part : tous ses habitants sont citoyens. Le reste de l'Empire est divisé en provinces. Les provinces anciennes ont à leur tête un gouverneur nommé par le Sénat (provinces sénatoriales). Les provinces plus récentes dépendent directement de l'Empereur (provinces impériales). La sécurité est assurée par une armée stationnée sur le **limes** (frontière, parfois fortifiée par un mur, comme le mur d'Hadrien). Cette armée est constituée de légionnaires romains et de locaux, qui reçoivent la citoyenneté à la fin de leur service.

Doc. vidéoprojeté : « Couple de citoyens romains (I^{er} siècle après J.-C.)

Doc. vidéoprojeté : « L'édit de l'empereur Caracalla (212) »

• La cité est le cadre de la vie politique et culturelle mais il existe une hiérarchie entre les cités :

- dans les cités de droit romain, c'est-à-dire les cités d'Italie et les **colonies** (cités créées par l'État en copiant Rome), tous les hommes libres sont citoyens romains ;
- dans les cités latines, seuls les anciens magistrats ayant dirigé un temps la cité peuvent devenir citoyens romains, les autres habitants ont moins de droits ;
- dans les cités pérégrines, les hommes libres sont des sujets de l'Empereur et non des citoyens. Ces distinctions disparaissent en **212 après J.-C.** avant l'adoption de l'**édit de Caracalla** : il accorde la citoyenneté à tous les hommes libres, ce qui favorise la **romanisation** (influence exercée sur la vie politique et culturelle des peuples conquis).

C. Un brassage des héritages culturels et religieux

Doc. vidéoprojeté : « Nîmes, une ville gallo-romaine »
 Doc. vidéoprojeté : « Les arènes de Nîmes (fin du I^{er} siècle) »
 Doc. vidéoprojeté : « La maison carrée de Nîmes (début du I^{er} siècle) »

- Dans les colonies et dans les cités, le modèle romain d'urbanisme se diffuse, avec un plan en damier, où les rues se croisent perpendiculairement. Les villes se dotent d'équipements typiquement romains : théâtres, amphithéâtres, aqueducs, forum... C'est de cas de Nemausus (nom de Nîmes à l'époque romaine), qui devient une colonie en 27 avant J.-C.

Doc. vidéoprojeté : « Le culte impérial dans les cités »
 Doc. vidéoprojeté : « Le culte impérial en Orient »
 Doc. 1 page 40 : « Une religion syncrétique »

- Un brassage religieux se produit dans l'empire. Le **culte impérial** (culte dédié à l'Empereur et à sa famille) est le ciment de l'Empire et tous les habitants sont obligés d'y participer. Les Romains ne cherchent pas à imposer leurs croyances : les cultes locaux restent présents dans les campagnes. Des sanctuaires sont consacrés aux dieux indigènes dans toutes les provinces.

Point de passage et d'ouverture 3 : Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement

Doc. vidéoprojeté : « Le bilan du règne de Constantin »

Consigne : Après avoir présenté le document et précisé le contexte, montrez que Constantin s'assure le contrôle de l'Empire romain et qu'il consolide la place l'Église dans l'Empire.

- Le document peut être présenté dans le tableau ci-dessous :

	Document vidéoprojeté
Nature	Extrait d'un panégyrique, discours à la gloire de l'empereur Constantin (272-337)
Source	<i>Louange à Constantin ou discours pour les trente ans de règne</i>
Auteur	Eusèbe de Césarée, proche de Constantin et évêque chrétien
Date et contexte	En 335 après J.-C., c'est-à-dire pour le trentième anniversaire du début du règne de Constantin (après l'élimination de tous ses concurrents en 305 après J.-C.)
Contenu	Le document fait un bilan territorial et politique positif du règne de Constantin

- Le document peut être analysé dans le tableau ci-dessous :

Citations	Explications
1. Constantin s'est assuré le contrôle de l'Empire romain	
- « Autrefois, ceux qui avaient entre les mains l'autorité souveraine » (lignes 2-3)	- Depuis la réforme de Dioclétien (285-286), l'Empire est divisé en deux parties, Est et Ouest, sous la direction d'un empereur et d'un co-empereur : c'est le système de tétrarchie . En 306, Constantin et Maxence , les deux empereurs de l'Ouest, revendiquent le titre d'Auguste. À l'Est, Licinius et Maximien s'opposent aussi.
- « Mais notre empereur a défait les impies et les démons » (ligne 5)	- En 312 , la bataille du pont Milvius oppose Constantin et Maxence. Constantin a une vision qui lui promet la victoire s'il affiche des symboles chrétiens, ce qu'il fait. Après sa victoire, il est accueilli à Rome et le Sénat le proclame unique empereur d'Occident alors que Licinius règne sur l'Orient. En 324 , Licinius est vaincu lors de la bataille d'Andrinople et se soumet à Constantin.

2. Constantin a consolidé l'Église dans l'Empire romain	
- « Il a reconnu à l'heure même la grâce que Dieu lui avait faite de favoriser ses armes » (lignes 5-6)	- Selon Eusèbe de Césarée, le moteur de la réussite de Constantin est son adhésion au christianisme. Il décrit les adversaires de Constantin comme des « impies » et des « démons » car ils pratiquent la religion romaine polythéiste. Cette adhésion garantit à Constantin la protection divine et la victoire finale au pont Milvius.
- « et lui a rendu la gloire de sa victoire » (lignes 6-7)	- L'auteur justifie la politique favorable aux chrétiens par la victoire de 312. Constantin autorise leur culte en 313 avec l'édit de Milan, permet la rétrocession des biens chrétiens qui avaient été spoliés, bâtit de nouveaux lieux de culte, à Constantinople, la nouvelle capitale qu'il bâtit dans la partie Est de l'Empire.
- « il leur a prescrit la méthode de prier et de porter leur esprit jusqu'à Dieu » (lignes 8-10)	- Son action est aussi importante sur le plan doctrinal puisqu'il contribue à fixer le dogme chrétien en 325 lors du concile de Nicée (Dieu et Jésus sont tous deux reconnus de nature divine). À cette époque, les autres cultes sont tolérés au sein de l'Empire et le christianisme, minoritaire, reste une religion parmi d'autres.

Conclusion

- Depuis le V^{ème} siècle avant J.-C., Athènes est une démocratie où les citoyens participent directement à la vie politique : ce régime atteint son apogée à l'époque où Périclès dirige la cité et où Athènes domine le monde grec à travers la ligue de Délos. Mais le régime est définitivement renversé en 332 avant J.-C., avec la conquête macédonienne. En 146 avant J.-C., la Grèce est conquise par les troupes de la République romaine et celle-ci devient une province romaine.
- Au I^{er} siècle avant J.-C., la République romaine connaît une guerre civile opposant les généraux qui se disputent le pouvoir. En 31 avant J.-C., Octave bat son concurrent Marc Antoine et devient le seul maître de Rome : en 27 avant J.-C., il fonde un nouveau régime, le Principat ou l'Empire, qui dure jusqu'en 476. Au sein de cet immense Empire, les traditions culturelles et religieuses se mélangent au fur et à mesure des conquêtes. Constantin autorise le christianisme dans l'Empire romain.
- **La démocratie athénienne et l'Empire romain nous ont donc légué des héritages politiques (démocratie, citoyenneté) mais aussi culturels (alphabet latin) et religieux (christianisme).**
- Ce sont sur ces valeurs que se sont en partie construites la République française à partir de la Révolution française et l'Union européenne à partir des années 1950.